



EC Libre Valorisation de l'Engagement Étudiant 2018-2019

Parcours d'engagement
Tronc commun
Procédure d'inscription

www.univ-larochelle.fr

LISTE DES ENGAGEMENTS RECONNUS PAR L'ULR

Parcours Possibles	Volume Horaire			Étudiants concernés
	Formation liée au tronc commun	Formation liée au parcours	Engagement pratique	
Accompagnement d'étudiant en situation de handicap	5h + 2 conférences	1h30	De 7 à 160h en fonction de la mission	Tous
AFEV	5h + 2 conférences	4h	2h par semaine sur l'ensemble de l'année scolaire	Tous
Association et vie étudiante	5h + 2 conférences	/	En fonction du projet	Tous
ASTEP	5h + 2 conférences	9 h	5 à 14h sur l'année	A partir de L2 (sciences)
Cordée entrepreneuriat	5h + 2 conférences	2 h	30 à 60h d'octobre à avril	Tous
Égalité entre les Femmes et les Hommes	5h + 2 conférences	6h	2h par semaine de septembre à mars	Tous
Élus étudiants	5h + 2 conférences	6 h	En fonction du mandat	Élus ou suppléants
Engagement associatif ou projet hors ULR	5h + 2 conférences	/	En fonction du projet	Tous
Les petits débrouillards	5h + 2 conférences	10h	20h par an	Tous
Team étudiante	5h + 2 conférences	4h	6 à 30 h par semestre	Tous
Tutorat administratif SRI	5h + 2 conférences	1h30	20 h par semestre	Priorité L3 et Master Bon niveau en langue et expérience à l'étranger
Tutorat BU	5h + 2 conférences	4h30	2h30 par semaine de septembre à juin	Priorité Doctorat ou Master sinon L3
Tutorat Détenus	5h + 2 conférences	1h30	30h par semestre	L3 à M2
Tutorat Futurs étudiants sortants	5h + 2 conférences	1h30	15 à 30h par semestre	Priorité Master Avoir effectué au moins 1 séjour à l'étranger

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Accompagnement d'étudiants en situation d'handicap

OBJECTIF :

Chaque année, le Relais Handicap recrute des étudiants pour l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

MISSION :

- Tuteurs d'accompagnement

Le tutorat d'intégration peut prendre différentes formes : accompagnement d'un étudiant non-voyant entre les classes lors des changements de cours, accompagnement d'un étudiant à mobilité réduite vers le RU, accompagnement d'un étudiant autiste pour lui faire visiter la BU, l'UFR, le RU etc., accompagnement d'un étudiant agoraphobe pour maintenir un lien avec le milieu universitaire etc.

Volume horaire compris entre 7h minimum et 40h par semestre

- Preneurs de notes

Il s'agit de prendre en notes ses propres cours (CM et/ou TD) et les déposer le soir même sur moodle. L'étudiant s'engage à être assidu et exhaustif dans sa prise de notes, à remettre le cours en format numérique, à soigner son écriture et son orthographe.

Volume horaire compris entre 20h minimum et 160h par semestre.

- Tuteurs pédagogiques

L'étudiant à accompagner est toujours un étudiant d'un niveau d'étude inférieur au tuteur (attention cette mission n'est donc pas accessible aux L1). Le tutorat consiste à revoir les cours de la semaine, la méthodologie, faire les révisions avant examens, etc.

Volume horaire compris entre 20h minimum et 40h par semestre.

NOMBRE D'HEURES : Selon la mission effectuée, le volume horaire peut être compris entre 7h et 160h par semestre.

FORMATION THEORIQUE : 1h30

Assister à la conférence de sensibilisation aux handicaps dont l'objectif est de sensibiliser les étudiants à leurs responsabilités sociales, de leur permettre de changer de regard face au handicap, d'appréhender les différents enjeux du cadre légal et de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans leur vie étudiante et professionnelle.

ENGAGEMENT PRATIQUE : Assurer la mission confiée

COMMENT POSTULER : Relais Handicap – Amandine Mouilleron 05.46.45.72.51 ou amandine.mouilleron@univ-lr.fr

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Être utile contre les inégalités, association AFEV

OBJECTIF :

L' Afev est une association d'éducation populaire ayant pour objectif la lutte contre les inégalités éducatives. En cela, des milliers d'étudiants bénévoles sont mobilisés chaque année en direction des enfants et jeunes en difficulté, de la maternelle au lycée, issus des quartiers prioritaires.

MISSION :

L'étudiant accompagne l'enfant ou le jeune dans une approche transversale, centrée sur ses besoins, englobant et dépassant le cadre scolaire (problématiques de manque de motivation, de confiance en soi, d'ouverture culturelle, déficit d'autonomie...). Cet accompagnement se fait au domicile du jeune. Le bénévole est soutenu dans son accompagnement par l'équipe de l'afev tout au long de l'année.

FORMATION THEORIQUE (4h) :

L' Afev nous propose deux formations : la première apporte des informations d'ordre historique sur la création des quartiers et la seconde permet une discussion autour de l'accompagnement individualisé. La dernière formation concerne les compétences développées dans le cadre d'un bénévolat et leur mise en valeur d'un point de vue professionnel.

ENGAGEMENT PRATIQUE (2H PAR SEMAINE) :

Le bénévolat est de deux heures par semaine. Les accompagnements se font pendant l'année scolaire du jeune, ceux-ci commencent donc entre septembre et janvier pour se terminer en juin. Pour être idéal, cet accompagnement doit se faire le plus longtemps possible avec le même bénévole afin de créer un véritable lien de confiance avec le jeune.

COMMENT POSTULER :

Pour s'inscrire à l'Afev, il suffit de passer au salon de la Maison de l'Étudiant ou au local (adresse ci-dessous).

Notre local : Maison des associations 99, rue Nicolas Gargot / 06 21 51 13 87

Notre mail : afev17000@gmail.com

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Association étudiante ou vie étudiante

OBJECTIF :

- Participer activement à une association étudiante qui développe des projets culturels, sportifs, de vie étudiante et valoriser les actions conduites.
- Participer à l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

MISSION :

- Mise en œuvre d'un projet collectif dans le cadre associatif dans le quartier universitaire ou sur le territoire de la communauté d'agglomération de La Rochelle.
- Concevoir et réaliser une initiative ayant un impact sur la vie étudiante : culture, sport, social, logement, transport, solidarité (hors projets tutorés).

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Projet réalisé durant l'année universitaire entre le 1 octobre et le 30 avril (préparation et mise en œuvre).

Nombre d'heures en fonction du projet

COMMENT POSTULER :

Être porteur d'un projet, s'inscrire lors de la rentrée culturelle et associative à la maison de l'étudiant.

Prendre rendez-vous à la Maison de l'Etudiant (Jérôme Grignon) pour s'assurer de la possibilité d'être évalué sur ce projet.

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

ASTEP

OBJECTIF :

- Se familiariser avec les sciences et les technologies dès le plus jeune âge est un enjeu majeur de notre société. C'est l'objectif du dispositif national *Accompagnement en Sciences et Technologie à l'École Primaire* (ASTEP) : <http://www.astep.fr>.
- Le but de l'EC ASTEP est de participer à la mise en place d'un projet scientifique défini par un professeur des écoles pour sa classe.
- Le rôle de l'étudiant est d'apporter ses connaissances scientifiques au professeur des écoles en essayant d'initier des idées nouvelles (activités pédagogiques, expériences...) réalisables dans le cadre de la classe.

MISSION :

L'étudiant reçoit une formation théorique sur la mise en œuvre d'une démarche d'investigation scientifique, sur l'enseignement des sciences à l'école primaire et sur les niveaux de langage (3*3h, au cours du 1^{er} semestre).

On lui attribue une école d'intervention en fonction des besoins identifiés au préalable par les inspecteurs de l'Education Nationale et de ses propres possibilités de déplacement. Après une première visite d'observation à l'école, il définit et prépare avec l'enseignant une séquence pédagogique de 5 à 7 séances de 1h à 2h maximum, dans laquelle il co-intervient. L'étudiant peut s'appuyer tout au long du processus sur des référents (enseignants d'université, inspecteurs, conseillers pédagogiques). Il tient un journal de bord de ses travaux à l'école.

En plus de l'évaluation prévue dans le tronc commun, un rapport sera demandé en fin de 2^{ème} semestre.

FORMATION THEORIQUE :

Trois séances de 3h de formation collective.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Semestre pair : 5 à 7 séances de 1h à 2h maximum

COMMENT POSTULER :

Contactez Lisianne DOMON, enseignante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES :
lisianne.domon@univ-lr.fr, tél : 05 46 45 86 45

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Cordée entrepreneuriat

OBJECTIF :

Chaque année, le Pole Orientation Insertion de la Maison de la Réussite recrute des étudiants dans la mise en place d'actions organisées dans le cadre de la cordée entrepreneuriat bac-5+5 :

- Présence lors des séances de travail avec les collégiens et lycéens
- Déplacement dans les établissements scolaires et lors de démarches éventuelles en lien avec le projet
- Encadrement des jeunes, conseils sur les actions à réaliser, animation éventuelle de séances

MISSION :

- Piloter des équipes de collégiens et lycéens dans des actions à réaliser.
- Avoir des connaissances de base en gestion de projet.
- Savoir prendre la parole en public pour animer une séance ou guider les élèves.
- Avoir envie de faire partager son expérience d'étudiant(e), de valoriser son Université.
- Etre sensibilisé à la gestion de projet, à l'entrepreneuriat ou à la vie en entreprise.
- Avoir une connaissance de l'offre de formation de l'Université, de l'environnement universitaire pour savoir répondre aux questions des collégiens ou lycéens ou les renvoyer vers les bons interlocuteurs.

FORMATION THEORIQUE : 2h

- Aide à la définition d'objectifs, à la construction de séance, outils de méthodologie de gestion de projet.
- Présentation de soi, de son parcours et de son projet personnel et professionnel

ENGAGEMENT PRATIQUE : Durée : entre 30h et 60h entre octobre et avril.

- Préparer les séances de travail.
- Participer à l'animation des séances (entre 3 et 6h toutes les 3 à 4 semaines) dans les collèges et lycéens.
- Accompagner les jeunes dans des démarches selon les besoins (rencontre partenaires, démarchage téléphonique, ...)

COMMENT POSTULER :

Maison de la réussite Pôle Orientation Insertion – Estelle RUBIN estelle.rubin@univ-lr.fr / tel : 06 75 83 56 83

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Égalité entre Femmes et Hommes

OBJECTIF :

Dans le cadre de la mission égalité entre les femmes et les hommes, l'Université de la Rochelle souhaite améliorer la mixité de toutes ses formations.

Ces actions visent plus particulièrement le public des collégiens et lycéens.

Il convient de changer la représentation des métiers et des genres liées à certaines formations.

Cet engagement contribue à :

- Permettre aux étudiants de valoriser les compétences organisationnelles développées grâce à leur engagement dans ce dispositif.
- Professionnaliser les étudiants pour qu'ils soient capables de créer des outils de communication et des événements à destination d'un public de collégiens et lycéens.
- Accompagner des plus jeunes dans le choix de leur parcours professionnel.
- Favoriser la mixité des formations et des métiers.

MISSION :

Les étudiants seront chargés de créer des supports média (vidéo, plaquettes, post sur les réseaux sociaux ...) pour présenter des professionnels dont le genre est minoritaire dans le métier qu'ils exercent (les femmes en sciences ou en informatique, les hommes en sciences sociales ...)

Les étudiants devront également organiser des événements pour présenter aux lycéens et collégiens des professionnel.le.s et leurs parcours.

FORMATION THEORIQUE : 6h

Formation à la gestion de projet et suivi régulier tout au long de l'année

ENGAGEMENT PRATIQUE : L'investissement en temps sera à peu près de 2 h par semaine de septembre à fin avril.

COMMENT POSTULER : Roselyne Niel - Chargée de mission Égalité entre les Femmes et les Hommes roselyne.niel@univ-lr.fr

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT

Élus étudiants

OBJECTIF :

Deux conseils et deux commissions statutaires concourent à l'administration de la vie de l'Université : le conseil d'administration, le conseil académique, la commission de la formation et de la vie universitaire, et la commission de la recherche. Au-delà de ces instances statutaires qui ont une vision globale du fonctionnement de l'Université, chaque UFR est muni d'un conseil de gestion dit « Conseil d'UFR ».

Les étudiants ont un rôle décisif à jouer au sein de cette démocratie universitaire. Tout étudiant inscrit à l'Université vote aux élections étudiantes et choisit ainsi les représentants étudiants qui siègeront dans ces conseils et commissions et qui seront donc les relais privilégiés entre les étudiants et le reste de la communauté universitaire. Par ce système de représentation étudiante, les étudiants sont des acteurs essentiels de la vie de l'établissement.

MISSION :

L'objectif est donc d'aider les élus étudiants à s'approprier leur rôle en leur permettant de comprendre le fonctionnement démocratique d'un établissement d'enseignement supérieur et l'environnement institutionnel. **Attention : Ouvert aux étudiants élus (titulaires ou suppléants) présents dans les instances de l'Université (CA, Conseil académique et conseils UFR).**

FORMATION THEORIQUE (6H)

- Les universités : historique et l'Université de La Rochelle et son régime juridique.
- Organisation de l'Administration Centrale du Ministère et des principaux services extérieurs.
- Organisation des enseignements supérieurs et Fonctionnement d'une UFR.
- Budget et régime financier des Établissements Publics.
- Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche + Mobilité internationale.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Obligation d'être présent aux différents conseils au cours de l'année universitaire (assiduité prise en compte) Spécificité pour les suppléants : présence obligatoire à un conseil.

COMMENT POSTULER : Vice-Président Conseil des Études et de la Vie Universitaire :

Jean Michel Carozza / vp-cfvu@univ-lr.fr

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT

Engagement associatif ou projet hors ULR

OBJECTIF :

Participer activement au développement d'une association ou d'un projet culturel, sportif, humanitaire, etc., (hors associations étudiantes ou projets tutorés) et valoriser les actions conduites.

MISSION :

Réalisation d'actions concourant au bon fonctionnement et/ou au développement d'une association ou d'un projet mis en place sur le territoire de la communauté d'agglomération de La Rochelle.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Projet réalisé durant l'année universitaire entre le 1 octobre et le 30 avril (préparation et mise en œuvre). Nombre d'heures en fonction du projet

COMMENT POSTULER :

Maison de la réussite - Pôle Orientation Insertion – Amandine Courtadon insertion@univ-lr.fr / tel : 05 46 45 83 74

Fiche descriptive à demander et compléter pour étude de la possibilité de s'inscrire sur ce parcours.

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Les petits débrouillards

OBJECTIFS

Le programme « UniverCités » du Réseau Petits Débrouillards est à destination des enfants des quartiers populaires (souvent en Zones d'Éducation Prioritaire).

Ce programme d'action vise à créer un lien entre les jeunes des quartiers populaires et les lieux d'enseignements supérieurs en provoquant des interactions entre universitaires / étudiants / jeunes dans le cadre scolaire et/ou de loisirs avec l'objectif de lutter contre la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques et techniques...

MISSION

- Offrir aux jeunes un espace et un temps d'appropriation et d'expression autour des questions et débats de sciences et société, notamment sur les questions liées aux grands enjeux de développement de nos sociétés,
- Ouvrir ces espaces dans un objectif de mixité sociale,
- Permettre une meilleure appréhension par le public du monde de la recherche dans sa globalité et par ce biais contribuer à un changement de représentation

FORMATION LIEE AU PARCOURS : 10 heures de formation à la médiation (pédagogie, démarche expérimentale, médiation scientifique)

ENGAGEMENT PRATIQUE : 30 heures maximum par année.

- 5 x 2 heures en animation en classe avec des enfants,
- 5 x 1 heure d'accompagnement et de débriefing,
- Du temps de préparation des animations,
- Une journée d'accueil des enfants sur son site d'étude.

COMMENT POSTULER :

Contactez l'association Les petits Débrouillards : Pierre Emmanuel Salais :
p-e.salais@lespetitsdebrouillards-na.org / 05 46 50 78 77

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT

Team étudiante

OBJECTIF :

Chaque année, Le Pôle Orientation Insertion de la Maison de la Réussite recrute des étudiants dans la mise en place d'actions organisées dans le cadre des relations Lycées-Université :

- Accueil des lycées venus visiter l'Université.
- Déplacement sur certains forums mis en place dans les lycées de la région.
- Salons de l'étudiant auxquels participe l'Université.
- Cordées de la Réussite (16 étudiants pour la cordée de La Rochelle et 12 pour la cordée de Rochefort)

MISSION :

- Guider les lycéens dans le campus universitaire.
- Prendre la parole en public pour présenter son parcours, sa filière, son projet professionnel...
- Répondre aux questions des lycéens et de leur famille sur l'ULR, ses formations, l'environnement universitaire, sa filière...
- Renvoyer vers les « bons » interlocuteurs le cas échéant (enseignants, scolarités, maison de la réussite, CROUS...).

FORMATION THEORIQUE : 4h

- L'Université de La Rochelle : offre de formation, aides à la réussite, environnement universitaire (présentation des outils à leur disposition : site de l'Université avec taux de réussite et d'insertion professionnelle, plaquettes de formation, guides de l'étudiant...)
- Présentation de soi, de son parcours et de son projet personnel et professionnel
- Rencontre des enseignants référents des relations Lycées-Université pour identifier les points forts des formations, les prérequis, les débouchés...

ENGAGEMENT PRATIQUE : 6 h minimum de présence

- Participer aux différents événements organisés dans le cadre de la valorisation de l'offre de formation ou du dispositif des cordées de la réussite

COMMENT POSTULER :

Maison de la réussite Pôle Orientation Insertion- Amandine Courtadon orientation@univ-lr.fr /
tel : 05 46 45 83 74

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Tutorat Administratif SRI Service des Relations Internationales

OBJECTIF :

Le Service des Relations Internationales (SRI) recrute 2 fois par an des étudiants de l'Université de La Rochelle pour assurer l'accueil des étudiants étrangers dans le cadre des accords internationaux conclus avec l'Université de La Rochelle.

Pré requis : avoir effectué au moins un séjour d'étude à l'étranger, maîtriser au moins une langue étrangère, être étudiant de l'ULR depuis au moins un an. **Priorité aux étudiants de L3 ou master.**

MISSION :

L'objectif du tutorat administratif est de faciliter l'arrivée des étudiants d'échange étrangers et de les aider à s'intégrer rapidement dans leur nouvel environnement quotidien et universitaire. Les missions du tuteur sont :

- Prendre contact avec les étudiants étrangers d'échange avant leur arrivée,
- Les accompagner à leur logement et les aider dans les formalités administratives,
- Les accompagner lors de leur inscription administrative et pédagogique,
- Guider les étudiants dans le campus universitaire, leur faire découvrir la vie étudiante et la ville de La Rochelle.

FORMATION THEORIQUE :

Une réunion d'information d'1h30 environ a lieu avec le SRI avant chaque rentrée de semestre universitaire :

- Présentation du guide du tutorat, des groupes d'étudiants à encadrer (5 ou 6), échanges avec les tuteurs,
- Présentation par la CAF du dossier de demande d'allocation logement.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Contrat de travail de 15 à 20 heures rémunérées sur une période de 1 à 2 mois

COMMENT POSTULER :

Contact : Service des Relations Internationales : sri@univ-lr.fr Adresser CV et lettre de motivation

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Tutorat Bibliothèque Universitaire (BU)

OBJECTIF :

Chaque année, la BU recrute une équipe d'étudiants dans le cadre de sa mission d'accueil des publics. Cette EC doit contribuer à offrir aux étudiants employés une meilleure compréhension des enjeux de la documentation universitaire.

MISSION :

- **Point info du 1er étage**

Accueil, orientation, aide aux usagers pour la consultation des catalogues et l'utilisation des ressources documentaires imprimées et numériques.

- **Promotion de la BU**

Participation à des actions de valorisation des services de la BU.

FORMATION THEORIQUE : 4h30, en septembre, sur 3 séances.

Présentation du bâtiment des services et du personnel, présentation des outils de recherche documentaire (catalogues, documentations électroniques).

ENGAGEMENT PRATIQUE

- **Point info du 1er étage**

2 permanences fixes en alternance (mardi de 10h à 13h, jeudi de 10h à 13h), permanences occasionnelles en périodes de vacances, permanences en nocturnes 20h-22h pour les mois de novembre-décembre et permanences samedis 13h-17h sur la même période

- **Promotion de la BU**

Interventions ponctuelles dans l'année.

Par exemple : Journée Portes Ouvertes, enquêtes auprès du public, stands BU dans les facultés.

CONDITIONS REQUISES :

- Être inscrit en formation initiale à un diplôme national, de préférence en Doctorat ou Master (à défaut L3) ou à un concours de la fonction publique pour l'année en cours.
- N'avoir conclu aucun autre contrat de travail avec un établissement d'enseignement supérieur.
- Respecter les obligations liées à l'inscription (assiduité aux enseignements obligatoires et présentation aux épreuves de contrôle des connaissances).

COMMENT POSTULER : Contacter Raoul Weber, directeur-adjoint de la BU: raoul.weber@univ-lr.fr
/ Tél : 05 46 45 68 93

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Tutorat Détenus

OBJECTIFS

Les ministères de l'Éducation nationale et de la Justice se partagent la responsabilité de l'enseignement en prison : « La politique de l'enseignement en milieu pénitentiaire est définie conjointement par la Direction générale de l'enseignement scolaire et la Direction de l'administration pénitentiaire ». Celles-ci se sont donné comme objectif d'assurer un enseignement « fondé sur les mêmes exigences et les mêmes références qu'en milieu libre », à condition toutefois que cela soit compatible avec celles « de la discipline et de la sécurité ». La coopération interministérielle se traduit par le détachement d'un représentant de l'Éducation nationale auprès du directeur de l'administration pénitentiaire et la mise en place au sein de chaque région pénitentiaire d'une unité pédagogique régionale (UPR). Chaque unité est dirigée par un personnel de l'Éducation nationale qui reçoit ses missions conjointement du recteur d'académie et du directeur interrégional des services pénitentiaires. Il est chargé d'« organiser l'ensemble des activités d'enseignement » dans les établissements de la région au regard des moyens mis à sa disposition.

Dans chaque prison, est instituée une **unité locale de l'enseignement (ULE)**, pilotée par un responsable choisi parmi le personnel enseignant. Ce responsable (RLE) est chargé d'« organiser les modalités et les niveaux d'enseignement » en fonction des « moyens d'encadrement pédagogique alloués à l'établissement » et des « besoins dominants de la population pénale ».

À côté des services de l'Éducation nationale, les prisonniers ont besoin de soutien scolaire dans le cadre de la préparation d'un examen ou pour l'approfondissement d'une matière.

MISSION

- Assurer des séances de remédiation / de méthodologie auprès de détenus de la prison de St-Martin (Ile de Ré) en reprises d'études.
- S'engager auprès des détenus demandeurs tout en acquérant des compétences transversales et disciplinaires.

FORMATION LIEE AU PARCOURS : 1h30 avec suivi régulier

ENGAGEMENT PRATIQUE : 30h par an

Assurer des temps individuels de travail au sein de la prison de St-Martin, une fois par semaine (séances de 1h30 à 2h), pendant une durée variable en fonction des besoins des détenus.

COMMENT POSTULER :

Unité locale d'enseignement de la Maison Centrale de Saint-Martin de Ré – Responsable Locale de l'enseignement : Murielle Jacques murielle.jacques@justice.fr 05 46 09 20 42 Poste 355
« Recrutement » en amont pour s'assurer des connaissances des programmes et des aptitudes pédagogiques

EC LIBRE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENGAGEMENT :

Tutorat futurs étudiants sortant

OBJECTIFS

La Faculté des Sciences et Technologies met en place un système de tutorat des étudiants de l'Université de La Rochelle qui envisagent une mobilité à l'étranger en séjour d'étude ou en stage l'année suivante.

L'objectif du tutorat est de faciliter l'organisation des départs et de répondre aux questions que se posent les candidats à la mobilité tant sur le plan pratique, culturel, que pédagogique.

MISSION

Les missions du tuteur :

- Participer à la semaine internationale organisée en début d'année (3 jours entre le 15 et le 30 septembre, à l'heure du déjeuner).
- Servir de « personne ressource » pour une zone géographique donnée, durant l'année scolaire précédent le départ, pour les étudiants qui envisagent un départ dans cette zone.
- Participer à l'élaboration d'une base de données qui rassemble les éléments d'informations nécessaires avant un départ à l'étranger

Le tuteur doit :

- Avoir effectué au moins un séjour d'étude à l'étranger ou avoir séjourné plusieurs années à l'étranger
- Etre étudiant de l'ULR depuis au moins un an. Priorité aux étudiants de master.

FORMATION LIEE AU PARCOURS : 1h30

Présentation du guide du tutorat, des groupes d'étudiants à encadrer (5 ou 6), échange avec les tuteurs

ENGAGEMENT PRATIQUE : 15 à 30 heures par semestre.

COMMENT POSTULER :

Contactez Marianne Graber marianne.graber@univ-lr.fr / tel : 05 46 45 86 30

TRONC COMMUN

CARACTERISTIQUE DE L'EC :

EC libre annuel : inscription au 1^{er} semestre et validation de l'EC au 2nd semestre.

PUBLICS VISES :

- **Étudiants de licence 1^{ère} et 2^{ème} année.** Validation de 2 ECTS.
- **Les étudiants de 3^{ème} année licence, de master et de doctorat** peuvent prendre cet EC qui apparaîtra comme un supplément au diplôme.

OBJECTIFS VISES PAR L'EC :

- Valoriser l'engagement des étudiants
- Développer et valoriser l'esprit d'initiative
- Favoriser le développement de la culture d'établissement
- Professionnaliser les étudiants engagés
- Favoriser le développement et l'identification de compétences
- Favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants

CONTENU DU TRONC COMMUN :

Formation théorique commune (7h)

- 1 séance de présentation du **livret de l'engagement** où l'étudiant trouvera l'objectif de l'EC, les fiches descriptives des différents parcours et les modalités d'évaluation de l'EC (1h)
- 2 conférences sur l'engagement (témoignages de personnes engagées) (3h)
- 1 atelier « retour d'expérience » (1h30) et 1 atelier « valorisation des compétences » (1h30)

Évaluation commune

- 1^{ère} session :

20% de la note pour l'assiduité à l'engagement, aux formations liées au tronc commun et au parcours de l'engagement choisi.

40% de la note pour la réalisation d'un « poster » ou d'un « Film » présentant son engagement (un rapport en plus pour le parcours ASTEP)

40% de la note pour l'oral : présentation de son engagement devant un jury en s'appuyant sur le poster ou le film réalisé.

- 2^{ème} session :

ORAL uniquement :

- Pour ceux n'ayant pas obtenu la moyenne
- Pour les étudiants qui fourniront un justificatif valable (certificat médical ou attestation de stage) justifiant le non-retour du poster ou la non-participation aux actions.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : lors de la rentrée culturelle et associative en septembre ou Maison de la Réussite Pôle Orientation Insertion insertion@univ-lr.fr.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Pour m'inscrire à l'EC libre Valorisation de l'engagement étudiant

Cet EC libre étant annuel,

Période d'inscription : du **Jeudi 20 septembre** (Rentrée culturelle et associative / Crasy Street) au **vendredi 20 octobre 2018**

L'**inscription** n'est pas automatique. Je dois :

- 1- Choisir mon engagement (liste disponible MDE ou Maison de la réussite).
 - 2- M'inscrire auprès du référent de l'engagement choisi.
 - 3- Faire tamponner le Passeport EC Libre Valorisation de l'Engagement Étudiant 2018-2019 ci-dessous par le référent.
 - 4- Me rendre à la Maison de la Réussite muni de mon Passeport signé pour procéder à mon inscription.
- Ce n'est qu'après cette dernière étape que je serai inscrit à cet EC.**

J'ai une question ou je souhaite un complément d'info : je vais à la Maison de l'étudiant ou à la Maison de la réussite.

Passeport EC Libre « Valorisation de l'Engagement Étudiant » 2018- 2019

Prénom :

Nom :

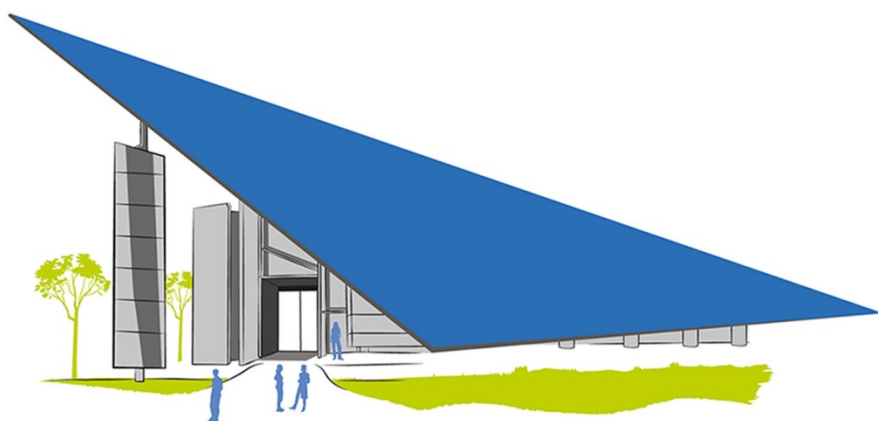
Études :

Pour valider votre inscription, apposer ci-dessous **le tampon** de :

Association ou service de l'ULR

Maison de la Réussite
(Pole Orientation Insertion)





Pôle Orientation Insertion

Maison de la Réussite

23 avenue Albert Einstein

BP 33060

17031 LA ROCHELLE Cedex

www.univ-larochelle.fr